

Bourses Demolon

Guide pour l'évaluation des candidatures

Session 2023



Association Française pour l'Étude du Sol
Section Jeunes
<http://www.afes.fr/>

1. Présentation des bourses Demolon

L'Association Française pour l'Étude du Sol (Afes) propose un soutien financier aux jeunes chercheurs francophones¹ qui exercent dans le domaine de la science du sol. L'objectif de ces bourses Demolon est d'aider les doctorants et les post-doctorants² à présenter leurs travaux dans les meilleurs colloques internationaux. Du point de vue de l'Afes, il s'agit de promouvoir à un niveau international les travaux de qualité produits au sein de la communauté francophone de science du sol.

2. Le comité d'évaluation

Le comité d'évaluation est l'équivalent du comité scientifique d'une revue. Il est constitué d'une vingtaine de membres volontaires, sollicités par le responsable Demolon. Ils sont choisis prioritairement parmi les jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs en poste permanent ainsi que parmi les anciens lauréats Demolon.

Un jury spécifique est constitué, pour chaque session des bourses Demolon, à partir des membres du comité d'évaluation. Si un membre du comité d'évaluation candidate à une session de bourses, il ne peut pas être retenu dans le jury pour cette session-là. Le responsable du comité Demolon répartit les dossiers de candidature entre chaque membre du jury (au maximum 4 dossiers à examiner par membre du jury). Chaque membre du jury s'engage à refuser d'examiner un dossier s'il estime qu'il est trop proche du candidat ou qu'il y a potentiellement un conflit d'intérêt.

Chaque membre du jury a pour responsabilité :

- l'examen, dans les délais, de l'ensemble des dossiers dont il a la charge ;
- le remplissage d'une grille d'évaluation par dossier ;
- la rédaction d'un rapport d'évaluation constructif à destination du candidat.

¹ Par francophone, nous entendons toute personne, sans critère de nationalité, qui est capable de comprendre l'appel d'offres rédigé en français et de rédiger, par lui-même, la première partie du dossier de candidature.

² Par post-doctorant nous entendons tout chercheur ou enseignant-chercheur ne disposant pas d'un poste permanent, et ayant soutenu sa thèse depuis moins de 4 ans au premier jour du congrès.

Composition actuelle du comité :
Membres du comité Demolon : Clarisse Balland-Bolou-Bi, Siobhan Staunton. Trésorier : Denis Baize.
Comité d'évaluation : en cours de constitution.

3. Déroulement d'une session

3.1 Organisation des sessions

Plusieurs types de sessions Demolon peuvent être créés :

- des sessions ouvertes qui concernent tous les colloques internationaux dans une fenêtre de temps précisée dans l'appel d'offres ;
- des sessions spéciales pour de grands colloques internationaux qui constituent des événements importants dans la communauté de science du sol (congrès européen ou mondial de science du sol) ;
- des sessions spéciales pour les Journées Nationales d'Étude des Sols, pour lesquelles des conditions de candidature spécifiques sont précisées.

Le calendrier des sessions est défini par le conseil d'administration de l'Afes, sur proposition du responsable du comité Demolon.

3.2 Réalisation des appels d'offres et publicité

Les appels d'offres sont rédigés par le responsable du comité Demolon. Ils doivent comprendre :

- les conditions de candidature ;
- les différentes pièces nécessaires pour la constitution du dossier ;
- les modalités de dépôt du dossier ;
- la date limite de dépôt des dossiers de candidature ;
- les critères de sélection des lauréats ;
- les obligations du lauréat ;
- le montant prévu et le mode de versement des bourses.

Les appels d'offres sont disponibles, en ligne, sur le site internet de l'Afes. La publicité pour les nouvelles sessions est faite par voie électronique via des listes de diffusion (horizon.jeunes, sols-afes) ou des annonces auprès de structures adéquates ([Association Bernard Gregory](#), [Association Nationale des Docteurs Ès Science](#), [Association Québécoise des Spécialistes en Science du Sol](#), [Société Suisse de Pédologie](#), [Académie d'Agriculture de France](#) etc.).

Un délai minimal de 4 semaines est laissé entre la diffusion de l'appel d'offre et la date limite de dépôt des candidatures.

3.3 Liste des pièces demandées au candidat

Les candidats doivent fournir un dossier comprenant les points suivants (pour plus de détails, consultez la page du site web des bourses Demolon) :

- Présentation du candidat : un curriculum vitae détaillé, une liste des publications, une liste des colloques auxquels le candidat a effectivement participé, l'éventuelle nécessité d'un visa pour se rendre au colloque.
- Motivation du candidat : une description d'une demi-page du colloque, une lettre d'une page présentant les motivations du candidat, le résumé de la communication proposée, un budget prévisionnel.

3.4 Évaluation des candidatures

En préambule, il faut préciser que l'objectif de cette évaluation n'est de juger ni le contenu scientifique de la communication (c'est le travail du comité scientifique du colloque), ni l'excellence du cursus professionnel du candidat. Il s'agit plutôt de donner un coup de pouce à des candidats méritants qui n'ont pas eu l'occasion de présenter leurs travaux à des colloques internationaux.

Les points à évaluer portent donc sur :

- la valeur ajoutée de la présentation pour le cursus du candidat ;
- la valeur ajoutée du couple colloque-présentation pour la communauté de science du sol ;
- la capacité du candidat à présenter et défendre ses travaux dans un colloque international ;
- la capacité du candidat à valoriser son parcours ;
- la capacité du candidat à présenter et défendre son dossier ;
- la capacité du candidat à évaluer un budget.

Chaque dossier de candidature sera examiné indépendamment par deux évaluateurs. Une grille et une échelle de notation (note totale sur 30 points) sont fournies aux évaluateurs pour les guider dans leur travail d'évaluation. L'objectif de ces outils est de simplifier et de normaliser les appréciations et les éléments de comparaison. Grille et notation sont présentées, pour chacun des points à évaluer, dans les paragraphes suivants.

3.4.1 Valeur ajoutée pour le cursus du candidat

Il s'agit de juger de l'intérêt pour le cursus du candidat de présenter une communication internationale à la fois au niveau de la liste des publications et des communications et en terme d'échanges avec la communauté internationale. Ce point s'évalue en mettant en perspective le nombre de communications présentées effectivement par le candidat par rapport à l'avancement de sa carrière.

Éléments d'appréciation :

- Nombre de communications présentées par le candidat (en distinguant oraux et posters, colloques nationaux et internationaux).
- Forme de la communication proposée (oral ou poster).
- Communication acceptée.
- Situation du candidat (année de thèse, année de contrat post-doctoral).

Barème de notation :

0 = information manquante

1 = candidat peu prioritaire : candidat avec de nombreuses communications internationales à son actif (> 1 communication par année d'expérience de la recherche, doctorat inclus)

3 = candidat moyennement prioritaire : candidat avec quelques communications internationales à son actif (entre 0,5 et 1 communication par année d'expérience de la recherche, doctorat inclus)

5 = candidat très prioritaire : candidat avec peu ou pas de communications internationales à son actif (< 0,5 communication par année d'expérience de la recherche, doctorat inclus)

3.4.2 Valeur ajoutée pour la communauté

Il s'agit, en accord avec les objectifs de l'Afes, d'évaluer l'intérêt du projet pour la communauté de science du sol.

Éléments d'appréciation :

- Le travail présenté a-t-il un lien avec les sols ?
- La conférence a-t-elle un lien avec la science du sol ?
- Si la réponse à une des questions précédentes est négative, le candidat justifie-t-il son projet en termes d'intérêt pour la science du sol ?

- Si oui, ses arguments sont-ils pertinents du point de vue de la communauté de science du sol ?

Barème de notation :

- 0 = information manquante
- 1 = valeur ajoutée faible
- 2 = valeur ajoutée passable
- 3 = assez bonne valeur ajoutée : quelques points négatifs
- 4 = bonne valeur ajoutée : rien à dire
- 5 = très bonne valeur ajoutée

3.4.3 *Capacité du candidat à présenter ses travaux*

L'évaluation de la capacité du candidat à présenter et défendre ses travaux de recherche porte sur deux points complémentaires. D'une part l'aptitude du candidat à communiquer ses travaux de recherche et, d'autre part, dans un contexte de colloque international, la qualité de son expression dans la langue officielle du colloque. Il ne s'agit pas de porter un jugement sur le contenu scientifique des travaux présentés, cette évaluation étant du ressort du comité scientifique du colloque visé. L'évaluation porte essentiellement sur le résumé de la communication.

Éléments d'appréciation :

- L'étude est-elle bien justifiée ? Les travaux et les résultats sont-ils correctement mis en perspective ?
- Les documents rédigés dans la langue officielle du colloque (résumé et lettre de motivation) sont-ils compréhensibles ?

Barème de notation :

- 0 = information manquante
- 1 = faible
- 2 = passable
- 3 = assez bien : quelques points négatifs
- 4 = bien : rien à dire
- 5 = très bien

3.4.4 *Capacité du candidat à valoriser son cursus*

L'objectif de cette section est d'évaluer l'aptitude du candidat à présenter et valoriser son cursus au travers de son *curriculum vitae* et de sa lettre de motivation. Il ne s'agit pas de juger l'excellence du parcours du candidat.

Éléments d'appréciation :

- Le curriculum vitae est-il clair, lisible et concis ?
- Le candidat met-il en valeur son intérêt pour la science du sol ?

Barème de notation :

- 0 = information manquante
- 1 = faible
- 2 = passable
- 3 = assez bien : quelques points négatifs
- 4 = bien : rien à dire
- 5 = très bien

3.4.5 *Capacité du candidat à défendre son dossier*

Ce point d'évaluation porte essentiellement sur la lettre de motivation du candidat.

Éléments d'appréciation :

Qualité de l'argumentaire développé sur :

- L'intérêt du colloque dans le cursus du candidat.
- La valeur ajoutée pour la communauté de science du sol de la communication présentée et du colloque visé.

Barème de notation :

0 = information manquante

1 = faible

2 = passable

3 = assez bien : quelques points négatifs

4 = bien : rien à dire

5 = très bien

3.4.6 Capacité du candidat à évaluer un budget

Il s'agit de juger l'aptitude du candidat à réaliser une estimation correcte d'un budget.

Éléments d'appréciation :

- Le budget estimé est-il réaliste ?
- Le candidat justifie-t-il l'éventuelle absence d'autres sources de financement ?

Barème de notation :

0 = information manquante

1 = faible

2 = passable

3 = assez bien : quelques points négatifs

4 = bien : rien à dire

5 = très bien

3.5 Rapport d'évaluation destination du candidat

Pour chacun de ces points, l'évaluateur devra émettre quelques remarques constructives à destination du candidat.

3.6 Sélection des lauréats

Chaque évaluateur précisera, sur le rapport d'évaluation, s'il estime que la candidature qu'il a examinée mériterait d'être sélectionnée pour l'attribution d'une bourse Demolon. L'évaluateur n'est pas obligé de pré-sélectionner des candidatures s'il considère qu'aucune des candidatures dont il a eu la charge ne présente un niveau suffisant. Pour ces candidatures pré-sélectionnées, il suggérera aussi un montant pour l'aide financière. Les évaluateurs transmettent, dans les délais, au responsable du comité Demolon, les rapports d'évaluation de l'ensemble des dossiers qu'ils avaient à examiner.

A partir des avis des évaluateurs, le responsable du comité Demolon sélectionne les lauréats des bourses Demolon pour la session en question. Si pour un même dossier, les deux rapports d'évaluation ont une différence de note globale de plus de 12 points, le responsable fait procéder à une troisième évaluation du dossier. Avec le trésorier, il décide du montant à attribuer pour chaque lauréat dans les limites du budget accordé pour la session en question. Il propose la liste des lauréats et le montant des aides attribuées, pour validation, au jury de la session ainsi qu'au conseil d'administration de l'Afes. Une fois validée, le responsable transmet cette liste et les montants définitifs au trésorier.

3.7 Communication des résultats

Le responsable du comité Demolon est chargé de la communication des résultats.